
Procès-verbal de la 23^e assemblée générale annuelle**le 11 juin 2014****en visioconférence**

1. MOT DE BIENVENUE DE LA PRÉSIDENTE

A 12 h 13, la présidente du RESDAC souhaite, au nom du Conseil d'administration, la bienvenue à tous les participants à l'assemblée générale. Elle donne quelques consignes concernant le fonctionnement de la visioconférence.

La présidente propose le changement du point 4. L'appel des membres viendra en 2^e point, par conséquent les points 2 et 3 seront décalés respectivement en 3^e et 4^e positions.

2. APPEL DES MEMBRES ET ÉTABLISSEMENT DU QUORUM

- *Présidence du Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences*
 - Isabelle Salesse
- *Fédération Franco-Ténoise, Territoires du Nord-Ouest*
 - Océane Coulaudoux
 - Jean de Dieu Tuyishime
- *Association Franco-Yukonnaise (AFY), Yukon*
 - Isabelle Salesse
 - Frédéric Nolet
- *Éducacentre, Colombie-Britannique*
 - Yvon Laberge
 - Fifi Bizima
- *Collège Mathieu, Saskatchewan*
 - Rita Denis
 - Francis Kasongo
- *Pluri-elles (Manitoba) inc.*
 - Mona Audet
 - Saadia Saadane
- *Collectif de la communauté du savoir (CCS), Ontario*
 - Judith Parisien
 - Sylvia Sioufi
- *Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (CODAC), Nouveau-Brunswick*
 - Patrick Jeune
 - Ramona Haché

- *Équipe en alphabétisation Nouvelle-Écosse (ÉANÉ)*
 - Joyce d'Entremont
 - Paul d'Entremont
 - Marie-Germaine Chartrand

- *Collège Acadie Île-du-Prince-Édouard*
 - Donald DesRoches
 - Stéphane Parent
 - Patricia Richard
 - Marie Paule Elomo

- *Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador*
 - Gaël Corbineau
 - Roxanne Leduc

- *Personnes observatrices-scrutatrices aux différents sites à travers le pays :*
 - Vincent Méreau de la Fédération franco-ténoise (FFT)
 - Bassirou Diene, de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique
 - Natalie Gagné, de la Société franco-manitobaine (SFM)
 - Salimatou Diallo, de l'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO)
 - Maxime Caron, de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick (SANB)
 - Chelsea Nickerson, du Conseil acadien de Par-en-Bas (CAPEB), membre de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANÉ)
 - Natalie Pendergast, à Wellington, et Michelle Arsenault, à Charlottetown, de la Société Saint-Thomas-d'Aquin (SSTA)
 - Florence Murgier, de la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)

- *Observatrices, observateurs et partenaires aux différents sites à travers le pays :*
 - Patricia Brennan (AFY)
 - Sandra St-Laurent (AFY)
 - Eric Auclair (COFA-CCS)-Ottawa
 - Ghislaine d'Éon (ÉANÉ)
 - Alice Bérubé (Î.-P.-É.)
 - Diane Côté (FCFA)-Ottawa

- *Consultants invités présents sur le site à Ottawa :*
 - Philippe Renaud, expert-comptable
 - Matthieu Brennan, président du Comité de mise en candidature

- *Personnel du RESDAC présents sur le site à Ottawa :*
 - Laurence Buenerd
 - Johanne Laurent
 - Normand Lévesque
 - Sylvain Lapointe
 - Sérivanh Phonekèo

Le quorum est atteint. La présidente du RESDAC propose de passer à la nomination de la présidence et du secrétariat de l'AGA.

3. NOMINATION DU PRÉSIDENT OU DE LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA SECRÉTAIRE

PROP. 1 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Rita Denis et appuyé par Sylvie Sioufi :

- **Que Madame Hélène Ménard soit nommée présidente et Sérivanh Phonekèo soit nommée secrétaire de la réunion de l'assemblée générale annuelle 2014**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La proposition est acceptée par les membres à l'unanimité.

La présidente de l'AGA explique les consignes du déroulement de cette assemblée en vidéoconférence. Afin d'aider à la visualisation, les délégués doivent :

- utiliser les cartons de vote rouge pour le "non" et vert pour le "oui", et
- annoncer leur nom et leur site avant de prendre la parole.

4. PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AFIN D'ENTÉRINER L'ACCREDITATION DES MEMBRES RÉGULIERS DU RESDAC

Pour cette assemblée 2014, le comité d'accréditation n'a reçu que des lettres d'engagement au processus de la part des membres et non des demandes d'accréditation. Donc pas de résolution à adopter.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente passe en revue l'ordre du jour proposé en évoquant les changements de l'ordre des points 2, 3 et 4. De ce fait, l'ordre du jour modifié est :

1. Mot de bienvenue de la présidente
Explication des consignes du déroulement de l'assemblée générale annuelle
2. Appel des membres et établissement du quorum
3. Nomination du président ou de la présidente de l'assemblée et de la secrétaire
4. Proposition du conseil d'administration afin d'entériner l'accréditation des membres réguliers du RESDAC
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 juin 2013
7. Présentation du rapport 2013-2014 de la direction générale
8. Présentation du rapport 2013-2014 du conseil d'administration
9. Présentation du rapport financier audité au 31 mars 2014
10. Nomination de la firme comptable pour l'audit externe pour l'année 2014-2015
11. Adoption des frais de cotisations pour 2014-2015
12. Priorités 2014-2015 du RESDAC
13. Rapport du Comité de mise en candidature
14. Élections des membres au Conseil d'administration :
 - 14.1 Élection du président-e d'élections
 - 14.2 Élection des scrutateurs d'élections

- 14.3 Présentation de la procédure
- 14.4 Vote
- 15. Résultats des élections
- 16. Prochaine Assemblée générale annuelle - 2015
- 17. Levée de l'assemblée

PROP. 2 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Paul d'Entremont et appuyé par Mona Audet :

- **Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 12 JUIN 2013

La présidente de l'assemblée demande aux membres s'il y a des points à réviser dans le procès-verbal dont des corrections sont prévues aux années affichées aux points 7, 8 et 9. Pas de questions. Elle passe au vote de la proposition.

PROP. 3 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Océane Coulaudoux et appuyé par Isabelle Salessé :

- **Que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 juin 2013 soit adopté avec les corrections mentionnées.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. PRÉSENTATION DU RAPPORT 2011-2012 DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le directeur général demande aux membres s'ils ont des questions sur le rapport. Pas de questions. Alors, il présente un document qui présente une mise à jour de l'état du RESDAC, ainsi que des réflexions suite au refus de financement du ministère Emploi et Développement Social Canada. Ce document sera mis sur notre site. Par la suite, la direction générale du RESDAC fera le point avec quelques partenaires afin d'analyser et de réfléchir à l'opportunité offerte pour soumettre une nouvelle demande.

La présidente de l'assemblée demande ensuite aux membres de passer au vote de réception du rapport.

PROP. 4 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Patrick Jeune et appuyé Rita Denis :

- **Que le rapport de la direction générale soit reçu tel que présenté.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT 2011-2012 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente de l'assemblée invite la présidente du Conseil d'administration à présenter le rapport. La présidente du Conseil suppose que les participants ont lu ce rapport reçu avant la rencontre. Avant de passer au vote, elle tient à souligner deux points importants pour le Conseil :

- Le CA remercie l'administrateur Rock Brisson, représentant du Yukon, qui a dû démissionner en automne. Rock a œuvré pendant plusieurs années au CA en tant que personne apprenante. Dernièrement, étant travailleur autonome, il a représenté le Yukon dans le secteur économique.
- Le CA remercie le RESDAC et plus spécialement Johanne Laurent et Laurence Buenerd qui doivent quitter l'équipe dû au non-financement.

La présidente du RESDAC invite les membres à poser des questions. Pas de questions. La présidente de l'assemblée demande ensuite aux membres de passer au vote de réception du rapport.

PROP. 5 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Mona Audet et appuyé Saadia Saadane :

- **Que le rapport du Conseil d'administration soit reçu tel que présenté.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER VÉRIFIÉ AU 31 MARS 2012

La présidente de l'assemblée invite M. Philippe Renaud de la firme Marcil Lavallée à présenter le rapport. À la fin de la présentation, Mona Audet précise que le point 11. *Dépendance économique*, à la page 11, est ajouté suite à la recommandation du CA. Pas de question. La présidente demande aux membres de passer au vote d'adoption du rapport.

PROP. 6 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Mona Audet et appuyé par Frédéric Nolet :

- **Que le rapport financier vérifié au 31 mars 2014 soit adopté tel que présenté.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. NOMINATION DE L'EXPERT-COMPTABLE EXTERNE POUR L'ANNÉE 2013-2014

Le Conseil d'administration recommande à l'assemblée générale annuelle l'adoption de la résolution suivante :

PROP. 7 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Isabelle Salesse et appuyé par Paul d'Entremont :

- **Que les services de la firme comptable Marcil Lavallée d'Ottawa soient retenus comme expert-comptable indépendant pour l'établissement des états financiers du RESDAC pour l'exercice financier 2014-2015.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La présidente du RESDAC remercie Philippe Renaud, l'expert comptable, pour son travail et sa présentation. L'expert-comptable se retire.

11. ADOPTION DES FRAIS DE COTISATION POUR 2013-2014

Le Conseil d'administration suggère de maintenir les frais de cotisation au niveau actuel, soit 100\$ pour cette année. Le CA se penchera sur ce sujet lors de leur session d'automne. La présidente d'assemblée invite les membres à s'exprimer sur cette recommandation. Aucun commentaire.

PROP. 8 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Isabelle Salesse et appuyé par Rita Denis :

- **Que les frais de cotisation des membres du RESDAC soient maintenus à cent dollars (100\$) pour l'année 2014-2015.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. PRIORITÉS 2014-2015 DU RESDAC

La direction générale présente le document concernant les priorités et la planification du RESDAC. Il précise qu'il présentera plus en détails le point 2. Financement, au CA pour réflexion et recommandation.

PROP. 9 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Isabelle Salesse et appuyé par Patrick Jeune :

- **Que les priorités 2014-2015 soient adoptées telles que présentées.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Mathieu Brennan résume le rapport du Comité de mise en candidature. Ce Comité était composé de Mathieu Brennan (à la présidence), Luce Lapierre et Margo Fauchon. Le rapport inclut la liste des neuf postes ouverts et des sept candidats aux postes d'administrateurs / administratrices du Conseil. Toutes les candidatures sont admissibles. Le Comité n'a pas reçu de candidature du Nouveau-Brunswick ni de candidature aux 2 postes de représentant des personnes apprenantes. Par contre pour la première fois, 2 organisations sont proposées pour combler les postes à *Mandat spécial*.

Le Comité de mise en candidature souligne que l'équilibre souhaité entre les secteurs, selon la nouvelle gouvernance du RESDAC, n'est toujours pas atteint.

PROP. 10 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Paul d'Entremont et appuyé Yvon Laberge :

- **Que le rapport du Comité de mise en candidature soit reçu tel que présenté.**

La proposition est adoptée à l'unanimité

14. ÉLECTIONS DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

14.1 Élection du président ou de la présidente d'élection

PROP. 11 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Isabelle Salesse et appuyé Donald DesRoches :

- **Que la présidente de l'assemblée, Hélène Ménard, préside l'élection.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

PROP. 12 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Isabelle Salesse et appuyé Yvon Laberge :

- **Que Sérivanh Phonekèo soit secrétaire d'élection.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

14.2 Élection des scrutateurs d'élection

La présidente de l'élection rappelle que sur chaque site de vidéoconférence, une personne observatrice-scrutatrice est affectée à ce rôle. Cette personne a en main les bulletins de vote pour les délégués, qu'elle leur distribuera.

PROP. 13 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Frédéric Nolet et appuyé Donald DesRoches :

- **Que les personnes désignées dans les différents sites comme des personnes observatrices-scrutatrices soient scrutateurs, scrutatrices d'élection.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Après le vote, les délégués remettront leur bulletin de vote à la personne observatrice-scrutatrice qui les enverra au bureau du RESDAC pour destruction.

PROP. 14 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Mona Audet et appuyé Isabelle Salesse :

- **Que les bulletins de vote doivent être envoyés au RESDAC pour destruction.**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

14.3 Présentation de la procédure

La présidente d'élection reçoit la liste des candidats du Comité de mise en candidature, qui est présentée sur écran et lue à voix haute pour que les délégués écrivent leur choix sur leur bulletin de vote. La présidente d'élection rappelle qu'il n'y a pas de représentant pour le Québec ni pour le poste de représentant des personnes apprenantes du mandat 2014-2015.

Après réception des bulletins de vote, les scrutateurs appellent par téléphone la présidente d'élection et lui communiquent les résultats de vote de leur site.

14.4 Votes

Les 21 délégués passent au vote.

Candidature au poste de la présidence	Isabelle Salesse
--	------------------

Candidature au poste d'administrateur ou d'administratrice représentante	Prénom et nom de la candidature
du Nouveau-Brunswick	Pas de candidature
des personnes apprenantes (2014-2015)	Pas de candidature
du Manitoba	Mona Audet
du Yukon	Frédéric Nolet
des personnes apprenantes (2014-2016)	Pas de candidature
de la Saskatchewan	Rita Denis
de l'Île-du-Prince-Édouard	Donald DesRoches
de la Colombie-Britannique	Yvon Laberge

Candidature au poste d'administratrice à mandat spécial	Prénom et nom de la candidature
du CDÉACF	Geneviève Dorais-Beauregard
de CLQ	Linda Shohet

Ensuite, les scrutateurs, la secrétaire et la présidente d'élection communiquent par téléphone pour le dépouillement des votes.

15. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS

La présidente de l'élection annonce que tous les candidats en élection sont élus par acclamation au Conseil d'administration :

	Secteur représenté	Province / Territoire	Mandat	
Isabelle Salesse	Communautaire	Présidence	2014	2016
Mona Audet	Éducation	Manitoba	2014	2015
Frédéric Nolet	Économique	Yukon	2014	2015
Rita Denis	Éducation	Saskatchewan	2014	2015
Donald DesRoches	Éducation	Île-du-Prince-Édouard	2014	2015
Yvon Laberge	Éducation	Colombie-Britannique	2014	2015

Geneviève Dorais-Beauregard et Linda Shohet : membres à mandat spécial pour le mandat de 2014-2015.

16. PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2015

La présidente de l'assemblée annonce que la prochaine assemblée sera tenue à Montréal entre le 10 et le 15 juin 2014 dans le cadre du Forum mondial du Conseil international pour l'éducation des adultes (ICAE).

PROP. 15 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Isabelle Salesse et appuyé Paul d'Entremont :

- **Que la prochaine assemblée générale annuelle soit tenue à Montréal.**

La proposition est adoptée à l'unanimité

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Avant la fin, la présidente du Conseil remercie tous les délégués d'avoir participé à la rencontre et pour les importants travaux des membres dans les provinces et territoires.

PROP. 16 - AGA 11-06-14

Il est proposé par Frédéric Nolet :

- **De lever l'assemblée générale annuelle du RESDAC à 13h 49 (HEA).**

Signatures

Isabelle Salesse
La présidente

Rita Denis
La secrétaire